

■ L'INFO DU JOUR

## Des voies réservées pour les taxis et les bus bientôt sur l'A 1 et l'A 6



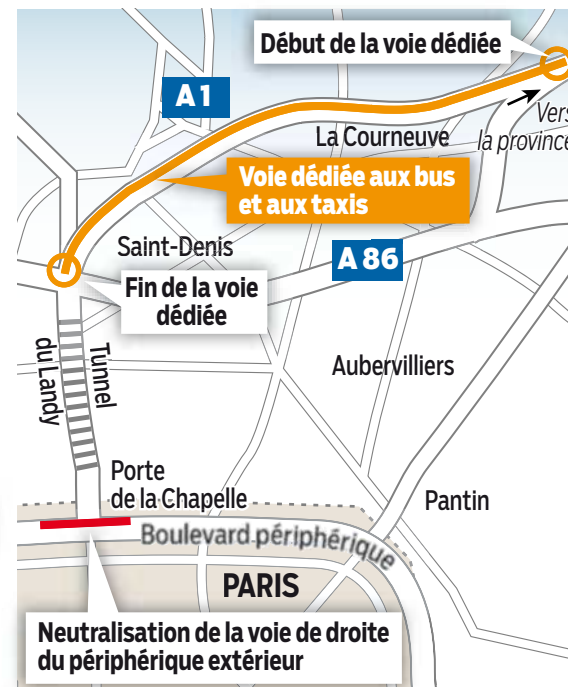
En 2009, une expérimentation menée avec les taxis avait déjà été organisée sur l'A 1. (LP/Gireg Aubert.)



LP/Infographie - RS.

voie de gauche sera exclusivement réservée aux taxis et aux bus aux heures de pointe du matin. Soit entre 6 h 30 et 10 heures, sauf les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires. Sur l'autoroute A 6a, dans le sens province-Paris, c'est la voie de droite cette fois qui sera concernée, sur les 3 km avant d'arriver à la porte d'Orléans, au sud de Paris. Elle sera réservée aux taxis et aux bus

entre 7 heures et 10 heures, uniquement les jours de la semaine. La mise en service de ces voies aura lieu la dernière semaine d'avril sur l'A 1 et fin mai sur l'A 6a. Leur activation sera signalée par des panneaux lumineux installés sur le bord de la route et par un portique indiquant soit une croix rouge soit une flèche verte. Et pas question pour les automobilistes de les ignorer. Un



Transports. Mais à moyen terme, si on veut favoriser le covoiturage, c'est un problème qu'il va falloir résoudre. » L'objectif est de fluidifier la circulation pour les véhicules qui transportent des passagers entre les aéroports parisiens et la capitale. Toujours selon le secrétariat aux Transports, les 700 taxis et les 75 bus qui circulent sur les deux autoroutes chaque heure devraient gagner entre 5 minutes et 8 minutes.

### 8 M€ consacrés à ces aménagements

En 2009, une expérimentation avait été menée sur l'A 1. Le test avait notamment révélé des difficultés pour entrer sur le périphérique. Pour y remédier, le dispositif prévoit d'interdire la circulation sur la voie de droite du périphérique extérieur aux abords de la porte de la Chapelle, au nord de Paris. En cas d'infraction, les automobilistes risquent cette fois une amende de 35 €. Ce projet s'inscrit dans un vaste plan d'aménagement de voies dédiées sur l'ensemble de l'Ile-de-France. Un programme de travaux, cofinancés par l'Etat et la région estimé à 65 M € (dont 5 M € déjà utilisés pour l'A 1 et 3 M € pour l'A 6a) et qui court jusqu'en 2020. Ainsi, des études sont en cours pour l'installation de voies dédiées sur l'A 3, l'A 10 et l'A 12.

VINCENT VÉRIER